



## EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

### BP MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE

#### **PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS :**

\* Etre titulaire du CAP Monteur.se en Installations Sanitaires ou du CAP Monteur.se en Installations Thermiques.

#### **MODULATION DU PARCOURS DE FORMATION :**

\* Selon la qualification du candidat ;  
\* Selon les besoins spécifiques du candidat (handicap).

#### **OBJECTIFS :**

Le Brevet Professionnel se prépare en 2 ans après un CAP et permet d'acquérir un niveau de qualification plus élevé (niveau Bac).

A l'issue de sa formation, le titulaire du BP Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire est capable de :

- Réaliser les réglages, les tests nécessaires et la mise en service d'une l'installation,
  - Réaliser le diagnostic, la maintenance corrective de tout ou partie d'un système climatique et sanitaire,
  - Organiser son intervention,
  - Mettre en œuvre les réseaux fluidiques aux équipements.
- 
- Intégrer le monde professionnel par l'apprentissage ;
  - Valider un diplôme de niveau 4 (BP) ;
  - Envisager une poursuite d'études.

#### **MODALITÉS D'ÉVALUATION :**

- Respect du référentiel de certification défini par l'Education Nationale,
- Mise en œuvre du Contrôle en Cours de Formation à la MFR et en Entreprise.

#### **MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

- \* Lettre de candidature pour les apprentis de la MFR ou Entretien avec le Directeur pour les candidats extérieurs,
- \* Remise du dossier d'inscription,
- \* Recherche d'une entreprise pour signer un contrat d'apprentissage,
- \* Délais d'accès à la formation selon la réglementation.

#### **TARIFS :**

\* **Coût de la formation :** gratuité des frais de scolarité pour les apprentis.  
Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences).

#### **\* Possibilité d'internat ou de demi-pension Tarifs 2021 / 2022**

##### **Participation des familles :**

Demi-pension : 57 € par semaine  
(741 € à l'année)

Internat : 103 € par semaine  
(1339 € à l'année)

##### **\* Participation des OPCO :**

15 € par semaine pour les demi-pensionnaires x 13 semaines,

51 € par semaine pour les internes (24 € pour les nuits + 27 € pour les repas) x 13 semaines

\* **Frais d'adhésion à l'association :** 100 €

#### **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPEES :**

- \* Accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap,
- \* Référent H+ présent dans l'établissement,
- \* Tous les locaux sont accessibles aux PMR.



### MÉTHODES MOBILISÉES :

- \* Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR liée au vécu en milieu professionnel,
- \* Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé.

### DURÉE :

- \* Formation rémunérée (Cf. Grille de rémunération Convention Collective du Bâtiment) en apprentissage sur 2 ans
- \* 13 semaines en CFA x 2
- \* 34 semaines en entreprise x 2

### CONTENU DE LA FORMATION :

- \* **Enseignement général : 296 heures** (français, histoire géographie, CMC, mathématiques, sciences, anglais)
- \* **Enseignement professionnel : 614 heures** (technologie professionnelle et générale, travaux pratiques, alternance, dessin technique et lecture de plans )

**soit 910 heures de formation**

### INDICATEURS 2021

- \* Taux de réussite : 100 % (9 admis sur 9 inscrits)
- \* Taux de rupture 2020 : 4,1 %
- \* Taux d'insertion 2020 :
  - Poursuite Etude : 50 % / - Emploi : 50 %
- \* Taux de satisfaction :
  - Apprenants : 83,7 % / - Famille : 100 %
  - Entreprise : 71,3 %

### PASSERELLES ET DEBOUCHES :

Le BP Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire atteste d'un niveau de compétences générales et professionnelles permettant au titulaire du diplôme de :

- s'insérer professionnellement comme ouvrier professionnel,
- poursuivre sa formation initiale dans une formation complémentaire ou supérieure (1ère baccalauréat professionnel ou brevet professionnel ou BTS),
- évoluer vers des niveaux de qualification supérieure, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

**Poursuite d'Etudes à la MFR :** aucune

### Autres possibilités de poursuite d'études :

#### Brevet Professionnel :

Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air,  
Monteur.se en Installations des systèmes énergétiques et climatiques,

**Bac Pro :** Technicien.ne en installations des systèmes énergétiques et climatiques,

**Brevet de Technicien Supérieur :**  
Bâtiment

### RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Nicolas MOUSSERIN  
(nicolas.mousserin@mfr.asso.fr)